



VG

## BULLETIN DE LA FRATERNELLE DES DEMINEURS DE BELGIQUE

### Sommaire

---

1. A nos membres ... .. p. 1
  2. Dix minutes avec le major Porrewijck. p. 3
  3. . . . Un peu de Technique ... .. p. 5
  4. Le port de l'Insigne ... .. p. 6
  5. Snapshots ... .. p. 7
  6. Fi, les Vilains Alliés ... .. p. 8
- 

---

A V R I L  
— 1950 —

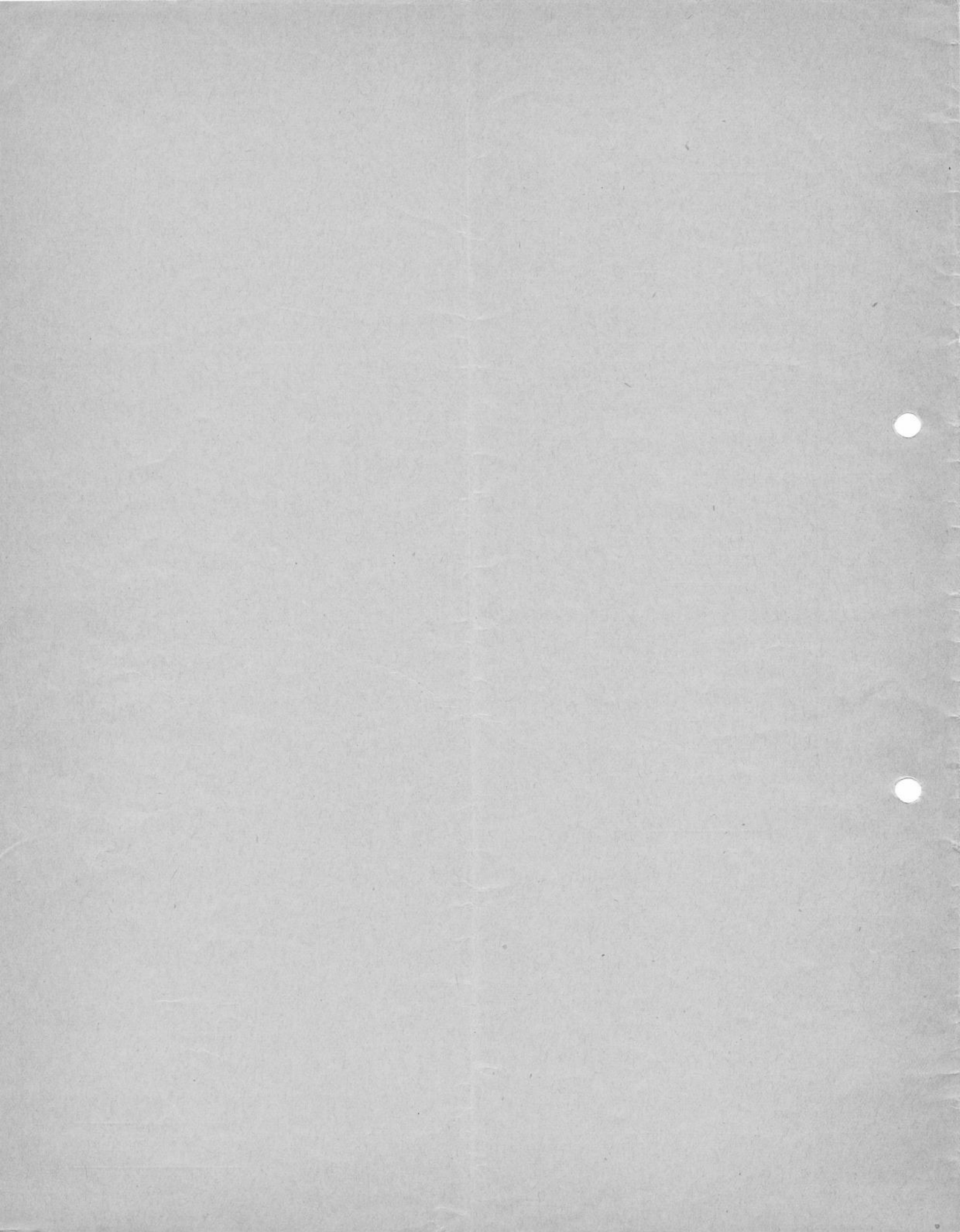
---

CE NUMERO CONTIENT UN SUPPLEMENT : CARTE DE COMMANDE.

---

TRIMESTRIEL

---



BULLETIN

# LE DÉMINEUR

TRIMESTRIEL

de la Fraternelle des Démineurs de Belgique

SECRETARIAT

36, RUE SAINT JEAN - TERVUEREN

C. C. P. 75.37.94 - Téléphone 57.31.64



REDACTION

CASERNE 7/8 - BERCHEM

— — Téléphone : 940.67 Anvers — —

## *Pour que la Fraternelle ...*

CHER MEMBRE,

Nous n'avons plus à vous apprendre que la Fraternelle a édité une magnifique brochure « Nos Démineurs ». L'article du Major Porrewyck paru dans notre revue mensuelle vous donne une idée de tout l'intérêt que représente cette brochure pour vous, en tant que lecture intéressante, souvenirs de votre vie de démineurs, nécessité de faire de la propagande pour notre Fraternelle, de l'alimenter, de la faire connaître au grand public.

La Section d'Anvers a déjà entrepris une campagne auprès de ses membres pour la vente de brochures. Le comité a été étonné des résultats que cet appel avait donné.

Et cependant... cet essai a fait apparaître que bien des membres ignoraient et l'existence de cette brochure... et son contenu. La plupart des membres l'ont achetée sans savoir à quoi ils s'engageaient. Nul, pensons-nous, n'a eu à le regretter.

Savez-vous qu'il s'agit d'une magnifique brochure de 21,5 + 27,5 cm., avec couverture, rognée, de 68 pages, papier glacé, agrémentée de 62 photos et dessins, d'un tableau d'honneur (en couleurs) de nos morts, et d'une planche (en couleurs) des insignes et badges des services belges du déminage.



Ce que l'on peut voir et devrait voir sur la table de chaque Ancien Démineur.

*... puisse continuer son œuvre sociale*

En voici le sommaire :

- Préface du Ministre de la Défense Nationale.  
Préface du Ministre de la Reconstruction.  
I. Vue rétrospective (un peu d'histoire) par le Général Sevrin.  
II. Œuvre accomplie j'usqu'à ce jour par nos démineurs, par le Major du Génie Porrewyck :  
Statistique du travail effectué,  
Déminage de la Redoute de Smoutakker (Stabroeck).  
III. Poésie par René Porrewijck.  
IV. Hommages officiels rendus aux démineurs (citations).  
V. Poésie par René Porrewijck.  
VI. Un peu de technique... à propos du déminage, par le Capitaine-Commandant d'Aie Dieu.  
VII. Historiette par Richard Schoumacker.  
VIII. Aux hommes de bonne volonté, par M. l'Aumônier de 1ère classe Jacquemin.  
IX. Poésie par Marcel Lallemand.  
X. Activités de la Fraternelle des Démineurs de Belgique, par le Capitaine-Commandant du Génie Linden.

Vous sentez tous que c'est un premier devoir pour vous d'acquérir cette brochure pour votre compte personnel. Vous avez un autre devoir, c'est de nous aider à les écouler. Vous faites partie d'une Fraternelle qui a fait beaucoup pour vous procurer mensuellement une revue qui, nous le pensons, vous intéresse... ! Eh bien, c'est maintenant à votre tour de payer une tournée !

Seriez-vous un resquilleur !

Est-ce vraiment tellement vous demander !

Vous vous direz peut-être, je ne suis plus démineur, je m'en fiche !

Non ! vous avez été démineur, et vous l'êtes toujours, vous le sentez bien n'est ce pas... quand vous recevez votre revue, quand vous lisez dans votre journal un accident de déminage, où un de vos camarades restés sur la brèche... à laissé un membre... ou sa vie !

Savez-vous, démineurs démobilisés, que votre Fraternelle vous a fait gagner l'an passé... plusieurs milliers de francs. Le fisc avait en effet reçu des ordres pour taxer toutes les indemnités de danger perçues par nous. Cette taxe représentait 10 % du montant touché. Faites chacun votre compte : plus de 200 francs par mois de service ! C'est votre Fraternelle qui a pu faire rapporter cette mesure !

Vous pouvez nous aider, vous le devez, comment ?

Vous avez ici une carte postale pour commande, que vous n'avez plus qu'à remplir, à affranchir à 20 centimes et à nous expédier.

Après avoir reçu votre exemplaire, il vous serait facile de faire un petit tour de prospection et de trouver des souscripteurs. Faites-nous alors une seconde commande.

A l'ouvrage, Cher Membre, et d'avance cordialement merci.

Le Conseil d'Administration.

N. B. - Si vous choisissez le mode de paiement contre remboursement, le plus facile pour vous, et si vous êtes généralement absent lors du passage du facteur, prévenez chez vous en laissant la somme nécessaire.



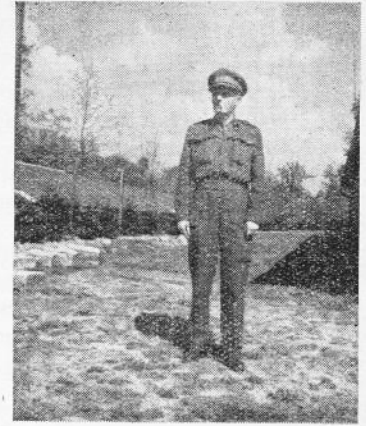
Vivre sans enthousiasme  
est vivre à demi

Hier et aujourd'hui.

## UNE INTERVIEW...



Profitant d'un passage à Bruxelles, je me suis rendu à la Caserne Prince Albert pour y rencontrer le Major Porrewijck, l'actuel Chef du S.E.D.E.E. Il y a longtemps que je méditais de lui faire «subir» une interview, mais les circonstances m'ayant été défavorables, il m'a fallu attendre un certain temps avant de pouvoir le faire. Bien m'en prit cependant, car voici que le S.E.D.E.E. vient de voir son existence consacrée et je possède, maintenant, les tous derniers tuyaux relatifs à la vie de nos démineurs encore en activité de service.



J'ai essayé de bavarder à bâtons rompus, mais pour qui connaît la volubilité du Major Porrewijck, lorsqu'un sujet lui tient à cœur, j'ai eu très difficile à empêcher que l'interview ne se transforme en monologue, les réponses devant souvent les questions.

— Mon Major, ai-je dit, je voudrais vous demander quelle a été l'activité du S.E.D.E.E. au cours de l'année 1949 et comment fonctionnera-t-il dans l'avenir immédiat.

— En 1949, trois mille tonnes d'engins ont été récoltés par le S.E.D.E.E. qui a dû faire face à plus de 3.600 demandes d'intervention. Ce travail a coûté la vie à deux démineurs et a occasionné des blessures à 3 de nos hommes. L'effectif actuel est exactement de 331 unités dont 51 ouvriers militaires. Ces chiffres comportent 200 volontaires de guerre (sous-officiers, caporaux et soldats).

Le S.E.D.E.E. comprend une direction et six pelotons d'enlèvement : un Peloton pour les deux Flandres, un Peloton pour Anvers-Limbourg, un Peloton pour Brabant-Hainaut, un Peloton pour Namur-Luxembourg, deux pelotons pour Liège et les cantons rédimés. Cette organisation et ces effectifs valent certainement pour toute l'année 1950.

— Si je comprends bien, Mon Major, il n'est donc envisagé aucune réduction.

— Absolument aucune, du moins pas avant 1951 ; d'autre part, il est admis qu'il restera un S.E.D.E.E. définitif, lequel serait le noyau d'un S.E.D.E.E. mobilisateur pour le temps de guerre.

— Oui, je vois, mais que deviendraient ces hommes au cas où une réduction devrait être envisagée, car vous comprenez, n'est-ce pas, Mon Major, que c'est là une question qui intéresse particulièrement la Fraternelle, car il s'agirait pour elle de placer ces nouveaux « Anciens ».

— Il n'y a pas lieu de se faire du souci à ce propos ; il a été formellement promis que si des réductions devaient être opérées dès le temps de paix, tout serait mis en œuvre au Ministère de la Défense Nationale pour caser les volontaires du Déminage, si ces derniers préfèrent rester à l'Armée plutôt que de rentrer dans la vie civile.

Et la conversation se poursuit à un rythme que j'ai peine à suivre avec mes questions, qui paraissent moins bien prêtes que les réponses. Il m'est ainsi donné de constater combien le Major Porrewijck, est soucieux de l'intérêt de ses hommes et combien il est attentif à tout ce qui les touche.

C'est ainsi que le Chef du S.E.D.E.E. envisage de faire créer dès 1951 des places de soldats ou caporaux spécialistes artificiers (touchant une prime spéciale) qui seraient après examen, données à quelque soixante démineurs méritants, formant noyau du S.E.D.E.E. définitif, c'est-à-dire d'un S.E.D.E.E. ne devant plus subir aucune réduction dans ses effectifs parce que jugé suffisant et nécessaire par l'autorité supérieure, dès 1951 par exemple. En ce qui concerne le S.E.D.E.E. de guerre, il ne m'a pas été donné de détails, compte tenu de ce que, selon la tradition militaire, cette organisation a le caractère d'un certain secret et qui ne peut être diffusé dans la presse, même sous forme d'extraits.

— Mon Major, ma mission d'information ne s'arrêtant pas à l'aspect d'organisation de votre service, je voudrais encore vous demander quelle sera son activité au cours de

La Fraternelle des Démineurs de Belgique compte parmi ses membres un certain nombre qui sont encore en activité de service et dans cette rubrique « Hier et Aujourd'hui », elle s'est attachée à faire connaître ce qui est à l'heure actuelle le travail de ceux qui sont les « derniers démineurs ».

Le démineur, tel que l'a défini le Général Sevrin est le soldat qui, avec une rare patience et une ingéniosité sans pareilles, sonde le terrain pouce par pouce afin de découvrir, désamorcer, enlever et détruire les milliers de mines perfides enfouies par l'ennemi. Mais c'est aussi lui qui assume la lourde tâche de débarrasser le Pays des bombes ou obus non explosés déversés en quantité massive par l'aviation et l'artillerie.

C'est donc à raison que la Fraternelle s'est fait un devoir de faire connaître le travail du démineur tant en ce qui concerne le passé mais aussi le présent et même l'avenir. Ce n'est pas sans raison non plus qu'elle défend ses intérêts moraux et matériels qu'il soit ou non un « démobilisé ».

C'est pour ces motifs que la présente interview est publiée.

R. P.

cette année, ceci intéressant aussi le grand public.

— Il est à présumer que 1950 sera une année de grosse activité pour le S.E.D.E.E. par suite des grands travaux qui vont être exécutés en Belgique et qui provoqueront certes la découverte de nombreux engins explosifs soit de la guerre 14-18, soit de la guerre 40-45. Il n'est donc pas exclu d'évaluer un tonnage de 200 tonnes par mois.

Il ne me restait plus qu'à remercier le Major Porrewijck d'avoir bien voulu répondre à mes questions, de l'avoir fait avec autant d'amabilité. La place me manque pour exprimer tout ce que, non seulement j'ai appris, mais aussi senti. Dois-je dire que je suis sorti de l'ancienne caserne

des Grenadiers, un peu plus fier d'être démineur et d'avoir un tel chef.

Comme vous le voyez, mes chers camarades, le S.E.D.E.E. n'est pas encore mort, tout porte à croire qu'il sera même appelé à rendre encore de grands services à l'Etat Belge. Espérons aussi que les hautes instances sauront apprécier comme il se doit et l'utilité et le rendement du service qui nous est cher à tous parce que nous y avons travaillé de tout cœur et parce que 102 de nos camarades y ont laissé leur vie pour que d'autres Belges puissent sans crainte ou travailler dans les champs, sur les routes, dans les bois ou se divertir dans nos régions touristiques si malmenées lors de la dernière invasion de notre territoire.

R. P.

## NOTRE GRANDE FAMILLE

### DISTINCTIONS.

Le 1er novembre 1949 notre ami DELCLOO, Urbain, de Knocke a été décoré de la médaille civique de 2me classe pour acte de courage et abnégation dont-il fit preuve pendant l'encerclement de l'Escaut.

Cordiales félicitations.

### COMMUNE DE LA PANNE.

Octroi de 1000 francs pour le Service Social des Démineurs.

Monsieur le Président.

Suite à votre honorée du 3 courant nous avons l'honneur de vous faire part, qu'une somme de 1000 francs a été versée le 8 janvier par mandat N° 777 du 22-12-49, au profit du Service Social des Démineurs.

Recevez, Monsieur le Président mes salutations distinguées.

Le Secrétaire,  
Jos. DEGRIECK.

Le Bourgmestre,  
H. O. GEVAERT.

### DECES.

Nous apprenons avec regrets la peine que viennent d'éprouver les familles en la perte de nos camarades :

VELLE, Liévain  
ouvrier militaire à Westrosebeke;

COUVREUR, Gérard;  
DUTRIEUX, Louis-Pierre.

Nous présentons aux familles nos sincères condoléances, et ainsi qu'aux camarades SOUHEUR et DELBOUILLE pour les parents qui viennent d'être enlevés à leur affection.

## Noir et or sur fond rouge

Ainsi que nous l'avions annoncé précédemment, chaque ancien démineur peut obtenir maintenant sa « Bombe » brodée.

Cet insigne a été spécialement conçu pour être cousu sur un béret de couleur foncée (bleu ou noir). Et quel spectacle magnifique que celui de voir défiler tous les Anciens lors de la prochaine assemblée générale à Namur, coiffés d'un béret alpin sur lequel serait fixée une petite bombe « noir et or sur fond rouge ».

Les anciens pourront se procurer cet insigne auprès des sections provinciales de notre Fraternelle, pour la modique somme de 10 francs.

Soyez donc très nombreux à Namur, au mois de juin prochain et tous coiffés d'un béret noir agrémenté d'un insigne flambant neuf.

### PARLONS MARIAGE

Puisqu'aussi bien il s'agit de celui d'un de nos plus fervents et sympathiques membres d'honneur de notre fraternelle, nous citons Robert Rainotte, le bouillant verviétois.

Le 11 mars dernier, notre grand ami convoitait en justes noces avec une demoiselle qui n'est nullement une inconnue pour nous, car à de très nombreuses reprises, elle fût sur la brèche, nous apportant un concours d'autant plus précieux qu'il nous a été donné avec une parfaite bonne grâce et un allant jamais démenti ; il s'agit de Mademoiselle Renée Leloup.

Te voilà donc, Cher Robert, installé dans tes pantoufles, sois-y pleinement heureux, c'est là notre vœu le plus cher. Mais il en est un autre que tu voudras bien nous permettre de formuler, c'est que ta nouvelle situation, disons « matrimoniale » ne soit pas un obstacle, mais plutôt un sûr garant de l'attachement dont tu as toujours fait preuve vis-à-vis de notre cause.

# LES CHIENS A L'ARMEE

## et leur emploi pour le Déminage

Le souvenir qui m'est resté le plus vivace des événements des premiers jours de la guerre 14-18 est certes celui du départ en campagne de nos Grenadiers.

Un de ces matins-là, je me rendais à l'athénée, à mon grand regret, la guerre n'avait pas arrêté les cours de vacances, et c'est en chemin que j'ai vu défiler devant moi l'imposante colonne de tous ces superbes gailards.

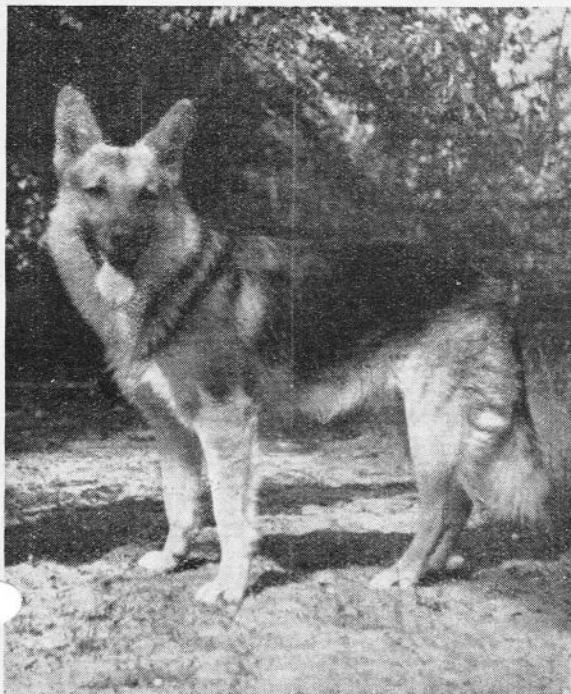
Inutile d'avouer que je suis arrivé en retard en classe...

Ce qui me frappa par dessus tout, c'était de voir ces géants, mener à leur côté de minuscules charrettes basses ; ces véhicules qui transportaient une mitrailleuse étaient trainés par des chiens, du genre de ces bonnes bêtes, comme en utilisaient à cette époque nos laitières brabançonnaises pour tirer leurs pittoresques carrioles, toutes garnies de cruches aux cuivres étincelants...

N'était-ce pas propre à captiver au plus haut point le gosse que j'étais ?

Cette vision me resta et plus d'une fois au cours de ces longues années d'une guerre qui me paraissait interminable, je me suis surpris à me demander ce qu'il pouvait bien être advenu de ces braves compagnons de nos superbes grenadiers.

Ce n'est que plus tard, beaucoup plus tard, que j'ai pu me faire conter par un ancien de l'armée toute l'histoire émouvante et les exploits de ces chiens militaires ; elle est digne que son souvenir en soit conservé par tous ceux qui aiment et admirent le chien, cet ami de l'homme.



Mais je ne suis pas ici pour vous raconter des histoires... je ne vous en donnerai que la morale pratique qui en découle : « le courage seul ne suffit pas, le chien n'est pas conformé pour traîner de lourdes charges et c'est pourquoi son emploi comme chien de trait aux armées dut bien vite être abandonné ».

Durant cette même guerre, la France sut exploiter mieux les qualités propres à l'espèce canine ; elle utilisa près de 13.000 chiens comme chiens-brancardiers.

Quant à l'Allemagne, en fin des hostilités, elle disposait d'un chenil de près de 40.000 bêtes de cette catégorie.

De part et d'autre, ce furent des dizaines de milliers de blessés qui échappèrent, grâce à elles, à la mort.

Au cours du dernier conflit, cette utilisation de chiens fut encore amplifiée et le nombre de blessés qui furent sauvés grâce aux chiens sanitaires fut près de dix fois supérieur.

Combien de blessés, ensevelis sous les éboulements provoqués par les explosions ou perdus dans le chaos du terrain bouleversé et incapables de se mouvoir ou trop faibles pour appeler, ont été repérés par ces merveilleux auxiliaires au flair vraiment extraordinaire et au dévouement inlassable.

Pour accomplir ces recherches, la bête ne doit pas être accompagnée. De nuit comme de jour, insensible à la peur, ne se laissant pas distraire de sa fonction, elle explore avec méthode le secteur qui lui est assigné.

Dès que la bête a découvert un blessé, elle le flaire, se couche un instant près de lui, puis, saisissant en la gueule, une pièce de cuir qui lui pend au collier, elle retourne à toute allure vers son maître et la lui présente.

Attaché à une longue laisse, la bête ramène son maître en ligne droite vers l'homme à secourir.

Relâchée, elle repart aussitôt en exploration.

Le chien, malheureusement, n'est pas toujours utilisé à des œuvres aussi humanitaires.

Il suffit de s'adresser aux prisonniers de guerre et aux prisonniers politiques pour connaître l'importance que l'on doit accorder à la présence de chiens limiers parmi le personnel de surveillance d'un camp.

Qui ne connaît, du moins de renommée, ce molosse féroce, compagnon habituel du sinistre Major Schmitt, chef du camp de Breendonck ?

Mais n'insistons pas sur ce côté pénible de l'exploitation des plus bas instincts qui peuvent encore stagner au tréfonds de ce plus grand ami de l'homme, c'est l'homme qui est indigne d'utiliser le chien à de telles besognes.

L'armée emploie des chiens comme messagers ; ces chiens sont capables de faire dix fois le même trajet, aller et retour pour entretenir la liaison entre diverses unités en première ligne ou entre celles-ci et les postes d'état-major.

Insouciant du danger, sachant d'ailleurs s'en garder quand il le faut, utilisant les couverts et s'aplatissant sur le sol au moment voulu ou aux endroits exposés, les chiens estafettes maintiennent la liaison au plus près même de l'ennemi.

Le chien a non seulement un flair merveilleux, mais aussi l'ouïe très fine. Quel réconfort et quel soutien ne peut-il amener aux sentinelles des postes avancés ; quelle aide ne peut-il apporter aux patrouilles qui, à la faveur des bois et de l'obscurité auront à se glisser rapidement et silencieusement vers les troupes adverses pour les attaquer au repos et au stationnement ?

Précédant la troupe, les chiens l'avertissent de toute présence d'éléments ennemis. Le dispositif d'attaque établi, ils se précipitent avec leurs frères de combat sur l'adversaire ainsi surpris.

La crainte d'attaque par chiens-guide cause à l'adversaire une tension nerveuse harassante qui l'affaiblit psychologiquement et physiquement.

Les chasseurs alpins français procédaient couramment à l'emploi de ce procédé d'attaque ; à Narvik notamment, les chiens-éclairiers rendirent des services mémorables.

Les Allemands utilisèrent eux aussi le chien pour dépister le passage ou la présence d'éléments ennemis à travers leurs lignes.

Les Russes firent grand usage de chiens en première ligne ; ils avaient même des chiens dressés à chercher refuge sous les blindés !

Chargés d'un bât garni d'explosif, ceux-ci provoquaient la destruction sans rémission des dangereux engins.

Par leur sacrifice, non seulement de nombreux chars ennemis étaient de la sorte anéantis, mais bien souvent la panique était jetée chez l'assaillant et l'attaque brisée dans l'œuf.

En toutes circonstances, le chien reste le fidèle compagnon de l'homme pour lequel il sait se dévouer jusqu'à la mort ; la guerre a prouvé que, tout comme ses maîtres, il savait entrer dans la gloire.

Il est tout naturel que l'on ait songé à utiliser également les qualités du chien pour lui faire pratiquer le déminage.

Ce fut en 1936 en Palestine que les Anglais firent les premières expériences de détection par les chiens, d'objets métalliques enterrés.

Des trains et des voitures de la police étaient fréquemment victimes d'explosions de mines ; par leur flair, ce sens qui leur per-

met de percevoir l'imperceptible, les chiens firent merveille.

Aussi les expériences furent-elles poursuivies sans arrêt à l'Institut d'Élevage et de Dressage de Chiens à Kiviat-Motzkim, près

de Haïfa.

Lorsque plus tard, les Anglais eurent à entrer en lutte contre les saboteurs juifs, ils surent tirer de l'emploi des chiens démineurs un rendement magistral.

## Le Billet de ...

Il est une chose que les Démineurs ont inscrite dans leur Cahier de revendications et qui en occupe toute une page, il s'agit du « Port de l'insigne du Démineur ». On sait en effet que nombreux sont les démineurs qui ont quitté le SEDEE et les Bataillons de Déminage lors de leur dissolution, pour rejoindre d'autres unités de l'Armée. Ces militaires, on en conviendra aisément, qu'ils soient officiers, sous-officiers ou soldats, auraient aimé pouvoir conserver leur insigne.

Cet insigne, noir et or sur fond rouge, qui est maintenant connu et respecté partout, est ce que le démineur a de plus cher ; ce badge est devenu pour lui plus qu'un brevet, plus qu'une décoration, car pour mériter l'honneur de le porter il a dû côtoyer la mort journalièrement et ce, pendant des mois, des années...

Et cependant ce sont des brimades qui ont accueilli nos Anciens dans leurs nouvelles unités, oui des brimades qui prouvaient certes peu pour leurs auteurs, mais qui tendaient à faire enlever au plus vite cet insigne dont nos camarades étaient justement si fiers.

Certes ils ne faisaient plus partie des Troupes de Déminage, ils avaient à porter les insignes de leur nouvelle unité, mais l'un n'empêchait pas l'autre, et puis n'y avait-il pas des précédents. En effet, nos pilotes militaires qui ont fait du service à la R.A.F., ne continuent-ils pas à en porter l'insigne ?

Alors pourquoi cette différence, pourquoi deux poids et deux mesures ? C'est pourquoi la Fraternelle des Démineurs de Belgique a noté tout ceci dans son Cahier de Revendications.

Hélas, trois fois hélas, jusqu'à ce jour aucune suite officielle n'y a été donnée.

Seul, le Lieutenant Général Piron, Commandant de notre Armée d'occupation, et sans que rien ne lui soit demandé, vient de donner morale ment satisfaction à cette juste revendication.

En effet, les Anciens du S.E.D.E.E.-A.O. dissous récemment, viennent d'être autorisés par le Commandant le notre Armée d'occupation à conserver leur insigne sur la manche gauche. Bien que reconnu officiellement au point que cette décision a été portée à la connaissance des Adjudants R.S.M. ainsi qu'à la M.P., ceci n'a cependant de valeur que pour l'A.O. Le geste magnifique du Général Piron, cet hommage rendu aux démineurs, n'a pas son pendant en Belgique, là où il serait le plus apprécié.

Il n'est jamais trop tard pour bien faire, il n'est jamais trop tard pour ceux, à qui cela incombe, de suivre cet exemple, plein de grandeur d'esprit, qui vient d'être ainsi donné. Au Lieutenant Général Piron, nous dirons merci au nom de tous les Démineurs de Belgique et aussi au nom de ceux d'A.O. pour la sympathie et la bienveillance qu'il a manifestées à ces derniers.

Et encore merci, Mon Général, pour avoir si bien compris qu'un Démineur reste toujours sur la Brèche.

... Bob



Chargés cette fois de rechercher des dépôts d'armes et d'explosif, agissant en sorte comme radiesthésistes, ces animaux surent déceler des dépôts se trouvant même à plusieurs mètres sous terre alors qu'aucun indice n'avait pu faire soupçonner la présence d'un tel dépôt en cet endroit.

Les chiens ont également été utilisés en Europe pendant la guerre, par les Anglais, et ce particulièrement en 1944 lors de la ruée au travers du territoire français pour permettre la percée rapide et à peu de frais, des champs de mines disposés par les Allemands sur les voies de retraite ; l'intervention des chiens démineurs a su faire épargner des milliers de vies humaines.

Les chiens sont attachés à un longue laisse et explorent une bande de terrain de 2.50 m. de largeur. Ils s'arrêtent lorsqu'ils flairent la présence d'une mine, qu'elle soit métallique ou non. Ils parviennent ainsi à un rendement moyen de 90 pour 100, celui-ci étant naturellement influencé par les conditions atmosphériques et par l'état du terrain prospecté, ainsi que par la plus ou moins longue durée de l'enfouissement de engins dans le sol.

Les chiens réagissent mieux pour des engins nouvellement posés, une forte humidité de l'air rend leur tâche plus difficile ; les terrains sablonneux ou recouverts d'herbes et de taillis leur livrent moins facilement leurs secrets ; la présence d'autres animaux, tels que lapins, lièvres, etc... détournent certaines bêtes de leur mission.

Ceux qui conviennent le mieux sont les chiens bergers ou policiers et ceux de croisement avec des chiens de chasse. Les terriers et autres races de petits chiens se laissent plus facilement influencer par les conditions atmosphériques et par les traces du gibier pouvant se trouver aux environs.

Il n'y a pas naturellement que les Anglais qui firent des expériences en ce domaine.

L'emploi du chien pour le déminage a fait l'objet d'études en différents pays ; en Suède même, il existe des centres de dressage de chiens démineurs !

En Hollande, de nombreuses expériences ont été poursuivies, mais à notre connaissance, rien de semblable n'a jamais été entrepris en Belgique.

La conclusion à laquelle on est arrivé à l'examen des possibilités d'emploi des chiens démineurs aux armées est que les chiens conviennent particulièrement bien là où l'ennemi n'a pu enterrer profondément et camoufler convenablement les engins, c'est-à-dire en période de bataille en rase campagne.

Il serait intéressant que les études soient poursuivies et que l'on s'efforce de trouver le type d'animal convenant le mieux à ce genre de travail, aussi que l'on persévère à améliorer le rendement possible de ces précieux auxiliaires militaires.

La Belgique ne manque pas de nombreux amis de la race canine et de dresseurs renommés ; leur attention, du moins telle est mon opinion, devrait être attirée sur ce problème particulier de dressage ; en cas de conflit, ce serait des centaines de nos combattants qui leur devraient la vie ; cette vie leur permettant de continuer la lutte pour la défense de la patrie.

Le Capitaine-Commandant  
DIEU.



# SNAP SHOTS

Il est difficile de parler de courage, lorsqu'un acte posé dans cette disposition d'esprit n'a été sanctionné ni par le sang répandu, ni par la perte d'un membre ou de la vie. Il est difficile de parler d'un homme, lorsque celui-ci est bien vivant et sans aucune égratignure, il est difficile de parler de son courage et de son audace lorsque cet homme est un démineur.

Le démineur pose chaque jour encore des actes simples en apparence tels que ramasser un projectile non éclaté, ce qui est pourtant rendu par le Père Temps toujours de plus en plus dangereux. Vouloir parler de courage à propos d'un démineur, même s'il s'appelle Marcel LALLEMAND est à la fois une entreprise délicate mais cependant évidente, car tous ceux qui le connaissent, et ils sont nombreux, savent que notre bon camarade « Tempête » est un homme qui n'a pas froid aux yeux. Et il semble peu nécessaire de faire de ce bouillant Liégeois, un portrait plus détaillé, chacun connaissant sa belle chevelure blonde, coiffant un visage buriné aux pommettes saillantes, figure type de démineur. Si l'abord de cet homme est parfois un peu difficile, parce que partant d'une personnalité au caractère un peu rude, soyez certain, que dès ce premier pas franchi, il vous livrera tout son cœur. Car il est généreux, enthousiaste et dynamique et avec cela d'une imagination débordante. Malgré son surnom de « Tempête », donné par ses hommes en raison de son caractère un peu impétueux, il possède une très grande sensibilité de cœur et l'on peut dire de lui que c'est un « chic type », qu'aucune injustice ne le laisse indifférent.

Les Démineurs sont de braves garçons volontaires, ne rechignant jamais devant aucun travail, aussi dangereux soit-il, mais pour conduire de tels hommes, il faut des chefs d'élite, sachant payer de leur personne. Marcel Lallemand est de ceux-là, véritable entraîneur d'hommes toujours présent là où il y a du danger, et surtout sachant être le premier à l'affronter. N'a-t-il pas entrepris un jour de déminer, tout seul, à Lierneux, un petit bois farci de mines anti-personnelles, parce que ce travail était particulièrement dangereux et qu'il ne voulait pas exposer inutilement ses hommes ?

À l'École du Génie, où en 1938 il suivait les cours de sous-officier breveté, il étonnait déjà ses camarades de promotion, par les solutions souvent hardies mais toujours originales et pratiques, qu'il présentait aux problèmes techniques qui leur avaient été posés. Mais ce qui était le plus frappant chez lui, c'est l'attention qu'il accordait au facteur humain, à son équipe, à « ses hommes » comme il disait déjà à l'époque. De miliciens ils se sont mués en volontaires de guerre, « ses hommes », aujourd'hui, ce sont des démineurs ; et lui, d'instructeur, il est devenu l'actif vice-président de la Section liégeoise de notre Fraternelle.

Mais pour mériter un tel honneur, il a fallu que des tonnes de bombes, de mines, de fusées, de pièges et d'engins de toutes espèces passent par ses mains. Qui racontera toutes ses prouesses aussi nombreuses que variées, depuis le désamorçage d'engins inconnus jusqu'à celui d'un V 1



non éclaté et dont le mouvement d'horlogerie fonctionnait encore ?

N'est-il pas le plus ancien démineur encore en service actif au Peloton de Liège du S.E.D.E.E., c'est dire qu'il possède un palmarès des mieux rempli. Il faudrait non pas un portrait mais un livre entier pour raconter toutes ses courageuses entreprises, toujours toutes couronnées de succès, que ce soit au déminage ou dans les rangs de la Résistance. Il arrive que le démineur, lassé sans doute par la monotonie de sa tâche obscure mais combien périlleuse, recherche des actes audacieux qui se confondent quelquefois avec des actes irréfléchis. Mais cette apparente légèreté d'esprit est bien faite pour cacher, chez des hommes tels que Marcel Lallemand une abnégation et une résolution sans bornes. En effet, faut-il être assez résolu pour s'engager au Déminage le jour même où on enterrerait toute une équipe qui avait sauté avec une bombe. Comment et pourquoï se trouvait-il là dans ce cimetière où la cérémonie avait lieu ? Ce sont là des détails qu'il cache jalousement, mais ce dont nous sommes certains, c'est que répondant au Chef du S.E.D.E.E. de l'époque qui lui demandait s'il était toujours désireux de s'engager, il répondit « oui, plus que jamais ». Les tombes étaient encore béantes, alors que l'atmosphère aurait dû paraître pesante comme un carcan qui vous prend au cou et vous étouffe, tout semblait au contraire léger pour notre ami. Son visage brillait de résolution et d'énergie, il paraissait transfiguré, sa chevelure blonde lui donnant un nimbe un peu à la manière d'un oriflamme.

Des témoins, hautes personnalités qui assistaient à l'enterrement, remarquèrent, furent même impressionnés, par le visage de ce jeune sous-officier au point qu'il s'en souviennent encore aujourd'hui; le nom a pu leur échapper, mais de l'homme qui allait devenir démineur, ils se souviendront toujours.

R. P.

## Fi, les vilains Alliés !!!



Il y a quelques temps, je publiais dans cette même rubrique, un article intitulé « Autour d'une discussion », article dans lequel je vous disais qu'une docte assemblée avait discuté les conditions légales ou non, dans lesquelles pouvaient être employés des prisonniers de guerre dans les opérations de déminage. Décidément la question du déminage est à l'ordre du jour et cela me paraît parfois mesquin, que de grandes nations s'occupent de malheureuses petites mines alors que le monde danse à l'heure actuelle sur un volcan que nul diplomate n'est capable d'éteindre.

Puisque mines il y a, mine de rien, les Allemands, à leur tour, parlent «Minen».

Pour vous convaincre, lisez ci-dessous l'article cueilli dans le « Peuple » du 10 octobre 1949.

Selon un avocat de von Manstein...

### LES ALLEMANDS NE FURENT PAS LES SEULS A COMMETTRE DES CRIMES DE GUERRE

Hambourg, 17 (A.P.). — Un avocat allemand a déclaré, lundi, au procès de von Manstein, que l'Allemagne n'avait pas été seule à contrevenir au cours du dernier conflit, aux lois de la Guerre, mais que l'U.R.S.S., la France et la Grande-Bretagne s'étaient elles aussi rendues coupables des mêmes violations.

Le Dr Hans Laternser, l'un des défenseur de l'ex-maréchal, s'est fait fort de prouver que les Britanniques avaient employé au déminage en Hollande et en Norvège, cela pendant et après la guerre, des milliers de prisonniers de guerre allemands, dont les pertes, a-t-il ajouté ont été des plus sévères.

Il en fut de même, a-t-il poursuivi, en U.R.S.S., où l'on ne craignit pas d'utiliser la main-d'œuvre féminine pour ce travail dangereux, et en France, où, toujours pour les opérations de déminage, les prisonniers de guerre furent largement mis à contribution.

Par contre, a affirmé le Dr Laternser, les prisonniers soviétiques employés à ce travail par les Allemands, étaient choisis parmi des spécialistes et équipés de détecteurs électriques qui limitaient les risques d'accident.

Que pensez-vous de cela, messieurs les Alliés ?

D'accusateurs, vous voilà devenus accusés ! A entendre l'avocat de von Man-

stein, il ne vous reste en toute logique, la sacro-sainte logique, qu'à constituer un tribunal pour vous juger.

Bien entendu, il ne s'agirait pas d'en constituer un où vous seriez juge et partie, mais bien, d'en laisser la haute juridiction à une pléiade de bons vert-de-gris, qui, vous n'en doutez pas, seraient choisis parmi les plus intègres.

Dans ce cas, il serait à souhaiter pour vous, qu'ils vous jugeassent avec autant de mansuétude que vous en êtes vous-mêmes vis-à-vis de leurs criminels de guerre.

Trêve de plaisanterie. Personnellement, je reste abasourdi devant le « Kulot Kollossal » de ce cher maître. Pour blanchir un noir, rien de tel que de noircir un blanc, et ce Monsieur ne s'en fait pas faute.

Ainsi donc, Messieurs les Alliés vous avez employé des prisonniers de guerre à des opérations de déminage, non seulement des hommes, mais aussi des femmes, ça par exemple, c'est un manque de galanterie, il est possible qu'en affectant le sexe faible à ce travail difficile, vous avez peut-être estimé que l'ouvrage serait mieux fait : des doigts de femme, c'est tellement délicat et leurs mains ont un toucher tellement plus sensible que celui de nos grosses pattes d'homme. Et ma foi, le désamorçage exige précisément ce toucher précis de l'accoucheuse. Au reste, ne serait-ce pas des « souris grises » que certains d'entre-vous auraient utilisées ? Si elles étaient femmes-soldats, elles étaient aussi femmes-prisonniers de guerre. Mais au fait, Messieurs les Alliés, où avez-vous pris ces pénibles mœurs de guerre, qui vraiment a pu vous les inculquer, sinon la Wehrmacht ? Dès juin 1940,

n'utilisa-t-elle pas, en Belgique, les restes du 8e Bon du Génie, au déminage du pays ?

Qu'en pensez-vous Monsieur le professeur de français dans un collège de jeunes filles, d'une ville allemande dont j'ai oublié le nom. Vous étiez alors à la Kommandantur de Hasselt, le Hauptman chargé de nous administrer, et vous le Oberleutenant PREUSS, qui a Martelange, avec une dizaine de landsturm, nous conduisiez journallement au déminage ?

N'avez-vous pas les premiers violé la Convention de Genève, qui interdit l'emploi des prisonniers de guerre à semblable mission. Peut-être rétorquerez-vous que l'état de guerre entre votre pays et la Belgique avait cessé d'être après la capitulation et qu'à ce moment vous nous avez employés, non plus comme prisonniers de guerre, mais comme travailleurs obligatoires ? Mais cette façon de décréter que l'état de guerre était devenu inexistant parce que les armes avaient été déposées, n'avait de valeur que pour vous et les quelques belges félons qui vous secondèrent. Les autres, Messieurs les feldgrau, ne considérèrent la guerre terminée que lorsque notre sol fut débarrassé des taches vert de gris qui le couvraient comme un chancre.

Au point où vous voulez amener les choses, Monsieur le défenseur du droit allemand, pourquoi ne demandez-vous pas que soient jugés comme franc-tireurs, tous ces belges, ces français, ces norvégiens et d'autres encore, qui rejoignirent l'Angleterre ou les colonies ? n'ont-ils pas à vos yeux commis le crime de lèse-hitlérisme ? Et vous, les résistants, peut-être un jour serez-vous aussi accusés par nos voisins de l'Est, d'avoir conservé un cœur belge et d'avoir pensé belge.

Docteur Hans LATERNSE, défenseur de von Manstein, lève les yeux au delà de tes frontières et vois les morts innombrables qui se dressent, te criant leur mépris, entends les cris de ceux que tes compatriotes torturèrent sans pitié.

Ouvre les yeux, ouvre les oreilles et tais-toi, tu rouvres des plaies affreuses que firent à l'humanité, tes pères, tes frères... toi-même peut-être.

TEMPETE.